

DERBORENCE, VICTIME DE SON SUCCÈS ?

Chronologie :

Dès mars 2020 : diverses restrictions dues à la COVID-19.

11 juillet 2020 : Journal 24 heures, *"De Derborence à Solalex, entre routes suspendues et vallée sauvage"*.

31 juillet 2020 : RTS, émission Couleurs d'été, *"Rencontre avec la gardienne de Derborence"*.

20 août 2020 : Famigros (le club Migros pour les familles), *"Lac de Derborence, une randonnée en pleine nature avec les enfants"*.

18 septembre 2020 : RTS Passe-moi les Jumelles, *"Les amoureux du vallon de Dorbon"*.

Site internet Myswitzerland, *"Le lac de Derborence"*, *"Le tour des Muverans"*.

Site internet des CFF sous Idées de loisirs et de vacances *"Le lac de Derborence"*.

Faits :

Voilà des articles de journaux, des reportages télévisés et des sites internet, en 2020, montrant la beauté de ce site naturel qu'est Derborence et proposant ainsi une suggestion d'excursion pour des suisses n'ayant pas pu partir à l'étranger à cause de la COVID-19. Ces médias touchent un bassin de population relativement conséquent, tout au moins la Romandie. Le corollaire de cette publicité est un afflux massif de touristes, comme on a pu le constater cet été et cet automne à Derborence, à l'instar d'autres sites comme Tanay ou le Lac bleu à Arolla. Je n'ai pas besoin de vous rappeler les problèmes de circulation lors de certains week-ends.

J'ignore quelle sera la motivation des suisses pour les vacances de cet été 2021, mais un certain nombre resteront en Suisse et Derborence sera à nouveau visité. Dès lors, plusieurs questions se posent.

De quelle manière la circulation des véhicules sera gérée sur la route de Derborence, plus particulièrement à partir de la chapelle du St-Bernard ? En effet, sans tomber dans la caricature que seuls les valaisans savent conduire dans les vallées étroites, il faut admettre qu'emprunter cette route de Derborence n'est pas aisé pour tous les automobilistes.

Afin d'éviter que chacun stationne n'importe où, perturbant ainsi le trafic, voire occasionnant des dégâts à la nature, un plan de stationnement a-t-il été prévu ?

Qui dit forte affluence touristique, dit augmentation des déchets. Qu'est-ce qui a été prévu à cet effet, notamment au niveau des WC ?

Derborence est un site naturel et, depuis quelques années, une gardienne a été engagée afin d'éduquer les promeneurs et faire respecter la législation. Sera-t-elle secondée pour ses tâches qui relèvent de la mission impossible en cas de forte affluence ?

Voilà quelques situations qui méritent réflexion sur la problématique du succès rencontré par Derborence.

Je vous remercie d'avance de l'accueil que vous porterez à cette question, tout en relevant l'urgence de celle-ci, étant donné que l'été 2021 frappe déjà à nos portes.

Conthey, le 8 mai 2021



Gérald Nanchen
Conseiller général